

2015



EDITORIAL

En long et en large



En 2015, Swico a continué sur sa lancée de l'année précédente en accueillant une cinquantaine d'entreprises parmi ses nouveaux membres. Le secteur informatique ne compte désormais plus aucun fournisseur majeur qui n'ait pas rejoint Swico. Une grande fierté pour son comité directeur! Il reste néanmoins toujours quelques acteurs sur le marché que nous serions heureux d'accueillir au sein de notre association. Peut-être en 2016? Ils vont entendre parler de nous... En 2015, Swico a élargi son éventail de secteurs dotés de leur propre GI en y ajoutant la sécurité des informations, un domaine qui ne cesse de prendre de l'importance dans l'industrie. Au niveau des cercles, ces organes de réflexion axés sur les fonctionnalités spécifiques des entreprises, le cercle Communications a vu le jour. Ces organes internes fournissent aux entreprises membres et à leurs responsables un espace où ils peuvent aborder des questions spécifiques en petits groupes. D'autre part, ces organes constituent de précieux interlocuteurs pour le comité

directeur en étant source d'informations spécialisées sur certains thèmes. Comme dans de nombreuses autres industries, le choc de l'euro et l'incertitude persistante quant à la politique européenne ont aussi figuré au premier rang des préoccupations dans l'agenda économique du secteur des TIC en 2015. Notre branche fait néanmoins partie de celles qui en ont subi les impacts négatifs (notamment à l'exportation) mais aussi connu des développements positifs à travers la numérisation accélérée de l'économie. Mais, au-delà des aspects commerciaux, Swico a toutefois conscience de l'importance croissante que revêtent les questions éthiques. D'une part, les clients qui examinent de près les pratiques commerciales de leurs fournisseurs sont toujours plus nombreux. D'autre part, les professionnels de la génération Y, qui constituent le cœur de notre relève, sont encore plus sensibilisés que leurs aînés aux aspects éthiques de leur actions et de celles de leur employeur. Dans ce contexte exigeant, l'accueil positif que le code de conduite adopté par Swico début 2015 a reçu auprès non seulement des acteurs de l'industrie mais aussi des médias était difficile à prévoir.

Les questions touchant les employeurs sont un sujet sur lequel nos membres nous demandent de plus en plus d'intervenir. Les aspects incriminés sont entre autres la migration, les quotas, la saisie du temps de travail, le travail intérimaire ou encore l'égalité salariale. En tant que branche positionnée en dehors du partenariat social classique et de ses syndicats et conventions collectives, nous devons dégager des ressources pour répondre à cette demande. Nous avons donc adopté un plan de mesures adapté et réagi en dotant notre secrétariat de plus de personnel. Et bien sûr, dans tous les autres domaines aussi, nos membres peuvent en 2016 continuer à compter sur l'engagement de Swico!

Andreas Knöpfli,
président de Swico

Détermination à Berne



En tant qu'association économique, nous nous engageons bien entendu en faveur d'un ordre économique libéral. Il devient cependant de plus en plus difficile de remplir ce mandat clair. D'une part, le niveau de réglementation global augmente, car les partis, les représentants des groupes d'intérêts et les ONG souhaitent se faire entendre sur les interventions. D'autre part, les dossiers politiques individuels sont toujours plus complexes. En effet, les innombrables requêtes individuelles et autres propositions minoritaires ont la capacité de transformer un projet simple en véritable monstre de bureaucratie. Avec son expertise et ses ressources, Swico s'oppose à cette pression grandissante. En 2015 également, nous avons suivi de près tous les dossiers importants et fourni les bons arguments au bon moment.

Droit de rétractation définitivement réglé: lors de leur session estivale, les Chambres fédérales se sont mises d'accord sur une version du droit de rétractation applicable à la vente par téléphone, qu'elles ont adoptée. L'intervention de Swico et d'autres associations a été un succès: une extension disproportionnée de ce droit à l'e-commerce n'a définitivement pas trouvé sa place dans le texte de loi.

Carton rouge à «l'économie verte»: élaboré en tant que contreproposition à l'initiative «économie verte», le projet du Conseil fédéral vise à accroître durablement l'efficacité des ressources ainsi qu'à réduire considérablement l'impact sur l'environnement. L'acceptation de cette initiative imposerait de nouvelles obliga-

tions à l'économie qui non seulement nuiraient à la concurrence, mais ne permettraient pas non plus d'atteindre les objectifs souhaités. Pire encore: on ferait alors l'impasse sur des solutions existantes dont l'efficacité n'est plus à prouver. Avec d'autres associations économiques, Swico a mené une nouvelle action couronnée de succès: les deux chambres ont rejeté le contreprojet direct et recommandent au peuple de refuser l'initiative.

Encore du chemin à parcourir pour l'enregistrement du temps de travail: Le 1^{er} janvier 2016, le Conseil fédéral a mis en vigueur une ordonnance révisée relative à la loi sur le travail qui prévoit de nouvelles dispositions en matière d'enregistrement du temps de travail dans les entreprises. Celle-ci ne répond toutefois toujours pas aux exigences des travailleurs modernes dits «de la connaissance» et des professionnels aux modalités de travail souples. Cette ordonnance révisée ne permet d'assouplir l'enregistrement du temps de travail que dans des conditions clairement définies. Ainsi, une renonciation complète à la saisie le temps de travail n'est autorisée que dans le cadre d'une convention collective de travail (CCT). La simplification de l'enregistrement du temps de travail facilite certes les choses également pour les secteurs sans CCT, soit pour la plupart des membres de Swico, mais cette solution reste très limitée et s'accompagne d'une telle charge administrative qu'on se demande si elle représente vraiment un avantage en fin de compte. Les nouvelles dispositions ne peuvent donc être considérées que comme une toute première étape sur la voie d'un assouplissement au

sens large et d'une adaptation de l'enregistrement du temps de travail au quotidien professionnel d'aujourd'hui. Swico continue donc à se mobiliser activement pour que la législation soit représentative de la réalité actuelle.

En exclusivité pour les membres de Swico: la brochure sur l'enregistrement du temps de travail regroupe toutes les informations importantes sur ce thème.
www.swico.ch/member

Référendum LRens/LSCPT: Lors de la session d'été, les Chambres fédérales ont adopté une nouvelle loi sur le renseignement (LRens) ainsi qu'une révision de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT), qui reste pratiquement inchangée par rapport à la proposition du Conseil fédéral et ne tient pas compte des requêtes pertinentes de Swico. Le comité directeur de Swico a donc décidé de soutenir un référendum contre la LSCPT à l'aide d'outils logistiques et promotionnels. Entre temps, le référendum contre la LRens a abouti (sans que Swico n'intervienne). Concernant la LSCPT, l'idée de doubler la durée de conservation des données a tout de même été retirée en raison de la pression exercée par les opposants.

Initiative dite «Contre l'immigration de masse»: Le secteur des TIC repose essentiellement sur des spécialistes venus de l'étranger et se voit donc particulièrement affecté par les restrictions en matière d'immigration. Swico a demandé au Conseil fédéral d'exploiter au maximum la marge de manœuvre de la nouvelle solution, c'est-à-dire de ne pas soumettre aux quotas ni limiter les séjours d'une durée inférieure à 12 mois. Malheureusement, le Conseil fédéral a non seulement ignoré les arguments de Swico et de l'Union patronale suisse, il a fait le contraire: les quotas ont été réduits en 2015 pour les séjours de courte durée (permis L), ce qui relève d'une politique symbolique. La conclusion est d'autant plus claire pour Swico: il faut tout mettre en œuvre pour maintenir les accords bilatéraux avec l'UE et ne pas mettre en péril la place économique suisse. ■

Prises de position en 2015

Les prises de position représentent un instrument important pour influencer les décisions politiques. Elles permettent de fournir aux instances de décision concernées des informations importantes et détaillées sur le contexte et les rapports complexes en jeu. Ces points de vue peuvent être corroborés par des arguments et justifiés par des études, des chiffres et des faits pertinents. C'est pourquoi Swico a une fois de plus investi beaucoup d'énergie et de ressources dans ses prises de position en 2015. Au total, nous avons exprimé notre point de vue sur six sujets et mis nos arguments à la disposition de nos organisations partenaires pour leur propre usage et à des fins de diffusion.

Février

- Modification de l'ordonnance 4 relative à la loi sur le travail

Mars

- Enquête du SECO sur l'allègement administratif

Mai

- Mise en œuvre de l'initiative «Contre l'immigration de masse»

Juin

- Modification de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail

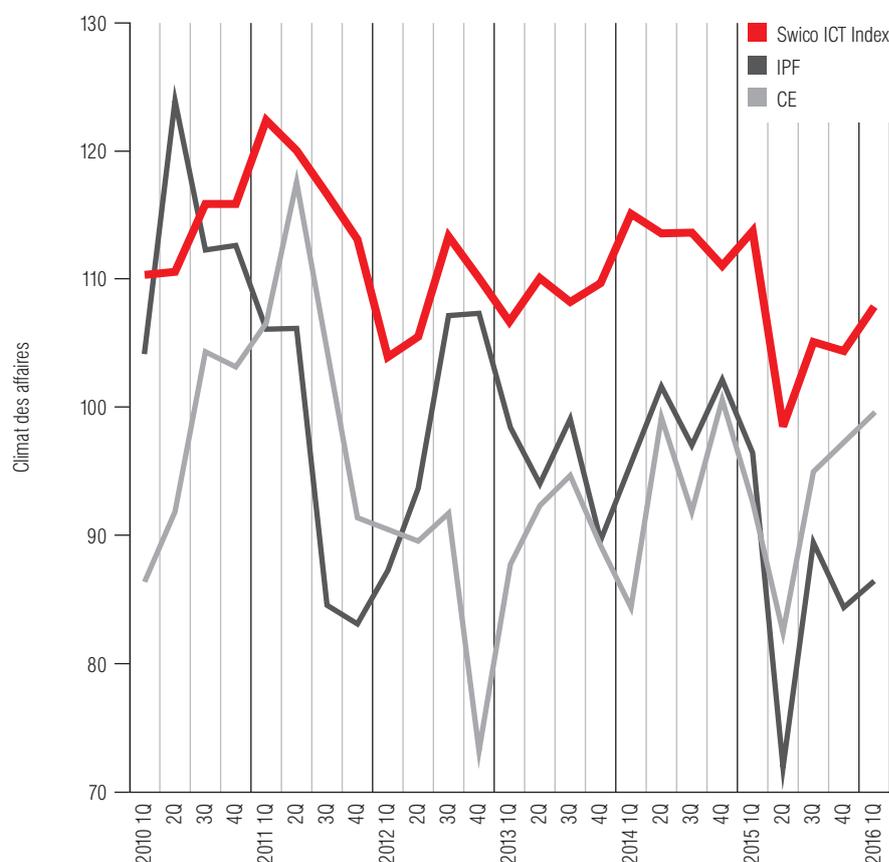
Juillet

- Révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et de l'ordonnance sur les marchés publics (OMP)
- Révision de l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) et de l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Indice des TIC: du choc à un optimisme prudent

L'abolition du taux plancher appliqué depuis 2011 avec l'euro a influencé les prévisions du secteur des TIC comme aucun autre événement au cours de ces dernières années. L'indice TIC Swico s'est effondré pour atteindre son niveau le plus bas jamais enregistré, à 98,3 points. Mais l'industrie n'est pas restée longtemps en état de choc, comme l'indiquait une nette reprise de l'indice TIC Swico au trimestre suivant déjà. Cet optimisme prudent s'est poursuivi tout au long de l'année. Ce renchérissement du franc suisse a cependant beaucoup aggravé certaines difficultés existantes. La baisse de la marge brute qui en a résulté exerce notamment une pression croissante sur le moral. En outre, une

pression concurrentielle toujours plus forte des autres pays européens commence à se faire sentir pour une grande partie de l'industrie des TIC. À cela viennent s'ajouter d'autres problèmes connus tels que la pénurie de main d'œuvre qualifiée ou encore la fidélisation et le développement des collaborateurs actuels. D'autres thèmes plus récents tels que l'industrie 4.0, la transformation numérique ou tous les aspects relatifs au nuage, toujours considérés comme autant de défis, se voient de plus en plus souvent relégués au second plan. Compte tenu du moral légèrement en berne de l'industrie, il convient aussi de garder un œil attentif sur ces développements. ■



Après sa chute historique au 2^e trimestre 2015, l'indice TIC s'est bien redressé.

Guide d'éthique pour

Après une phase de développement intense au sein des différentes commissions et à l'issue d'une consultation de ses adhérents, Swico a élaboré le code de déontologie suivant. Il a pour but de définir les comportements appropriés et acceptables et ceux qui ne le sont pas. Bien que ce code de déontologie ne s'applique qu'aux adhérents de Swico, il devrait influencer l'ensemble du secteur.

1. Intégrité

Nous ne tolérons pas que les collaborateurs recourent à des méthodes inéquitables ou contraires à l'éthique pour atteindre leurs objectifs, serait-ce dans l'intérêt (financier) de l'entreprise. Les systèmes de rémunération que nous mettons en place sont conçus de manière à n'offrir aucune incitation implicite à tout comportement contraire à l'éthique, quel qu'il soit. Les supérieurs hiérarchiques qui feindraient d'ignorer ce type de comportement ou y inciteraient seraient sanctionnés ou éloignés.

2. Prospection des clients

En matière de prospection, nous renonçons à tout ce qui peut soumettre les clients potentiels ou leurs décideurs à une pression qui n'est pas liée directement à l'approvisionnement du produit. S'agissant de la comparaison avec les offres concurrentes, nous délivrons des informations véridiques et transparentes, sans jamais faire acte de dénigrement.

3. Événements clients

Il est souvent utile d'inviter des clients potentiels ou existants afin de leur présenter l'offre de l'entreprise dans les conditions de production réelles, de discuter des spécifications en tête à tête ou d'échanger des informations. À cette occasion, nous veillons toujours à limiter au strict minimum la «contrepartie» privée (non requise par les relations professionnelles) pour les invités, dans une mesure adaptée au sujet, aux participants et aux circonstances.

4. Cadeaux et invitations

En fonction des branches et du contexte, les cadeaux et les invitations (sponsoring,



etc.) font partie des pratiques en usage dans le milieu des affaires et ne peuvent pas toujours être évités. Toutefois, les cadeaux seront limités au strict minimum et devront être pensés de manière à bénéficier en priorité à l'entreprise et non au destinataire en tant que particulier.

5. Prestataires

Nous travaillons exclusivement avec des fournisseurs respectant des standards professionnels équivalant aux nôtres. Avant d'engager toute collaboration, nous signalons à nos interlocuteurs que nous considérons tout comportement contraire à l'éthique ou tout manquement à l'intégrité comme un motif de résiliation immédiate de la relation d'affaires. Nous donnons des consignes claires à nos fournisseurs (par exemple en matière de développement durable ou de conditions de travail équitables) et vérifions leur comportement – y compris parce que nos clients et le grand public

peuvent nous rendre responsables de leurs manquements.

6. Obligation d'assistance

Nous nous engageons à assumer la coresponsabilité du bien-être de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous structurons les processus de manière à ce que les collaborateurs soient respectés et traités comme des professionnels et des individus responsables. Nous veillons à ce que ni l'entreprise, ni les supérieurs hiérarchiques ne fixent d'objectifs qui soient de nature à solliciter les collaborateurs à l'excès, que ce soit de manière physique ou psychique. Nous nous organisons de telle manière que les collaborateurs puissent demander de l'aide de façon rapide, simple et non bureaucratique en cas de problèmes professionnels.

7. Égalité de traitement

Notre entreprise est organisée de telle manière que tous les collaborateurs soient

l'industrie des TIC



mesure de le faire pour des raisons de modèle économique ou de structures, nous nous engageons dans des réseaux d'entreprises formatrices, proposons des places de stagiaires et de formation ou mettons l'accent sur la formation continue interne et externe.

11. Public

Que nous soyons une PME locale ou une entreprise multinationale, nous nous comportons en toutes circonstances comme «entreprise citoyenne» de Suisse. Nous ne nous contentons pas de respecter les obligations légales, nous apportons également notre contribution à l'évolution de la société, dans la mesure de nos possibilités. Par ailleurs, nous informons le public de l'évolution de l'entreprise dans une mesure appropriée.

12. Responsabilité sociale

Nous sommes conscients qu'en Suisse de nombreuses prestations relevant de l'État et de la société civile sont fournies par des bénévoles. C'est pourquoi nous sommes disposés à octroyer à nos collaborateurs des horaires flexibles à cet effet, dans la limite des possibilités offertes. Notre entreprise adhère aux associations professionnelles pertinentes pour notre branche et nous nous y engageons tant dans le contenu qu'au travers des moyens personnels.

13. Durabilité

Nous nous engageons au sein de notre entreprise en faveur de la préservation des ressources naturelles. Nous misons sur la formation et sur l'aménagement de nos procédures pour obtenir un usage parcimonieux des ressources matérielles et énergétiques. Dans la mesure du possible, nous privilégions le recyclage. D'autre part, nous procédons à l'élimination correcte de tous les déchets, notamment en tant que signataires de la convention Swico Recycling dans tous les domaines où nous agissons. ■

traités de façon équitable et selon les mêmes critères, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur origine, de leur confession, de leur orientation sexuelle, de leur situation familiale ou de leur état de santé. Cela comprend notamment des perspectives d'évolution professionnelle identiques et un salaire égal à travail égal.

8. Modèles de travail et de temps de travail

Dans la mesure du possible, il appartient à nos collaborateurs de décider de leurs horaires et de leurs modalités de travail, dans le cadre des dispositions légales, des exigences de l'entreprise et de leur fonction. Notre offre en la matière est très souple, tant en ce qui concerne l'étendue du poste (temps partiel, partage du poste de travail, etc.) que la fourniture de la prestation. Nous savons que cela ne profite pas seulement aux collaborateurs, mais également à l'entreprise dans la mesure où les collaborateurs sont plus motivés et performants.

9. Sécurité au travail et protection de la santé

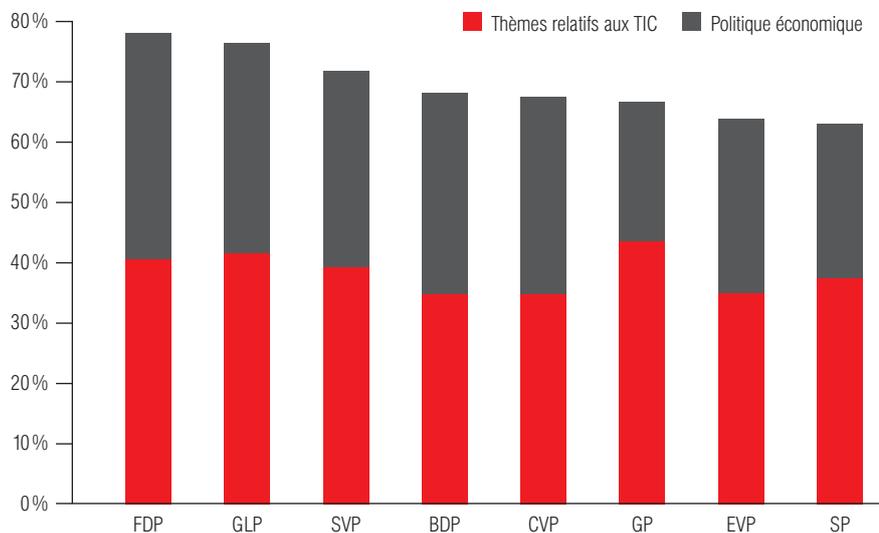
Nous sommes conscients de notre responsabilité au regard de la protection et de la santé de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous surveillons constamment la sécurité au travail, que nous maintenons à un niveau élevé. Nous proposons à nos collaborateurs des programmes de prévention des accidents et de protection de la santé. Partout où cela s'impose, nous prenons des mesures afin d'éviter aux collaborateurs de se surmener (disponibilité permanente, accumulation des rendez-vous, stress).

10. Relève, formation initiale et conti-nue

Nous veillons à assurer la relève dans les secteurs professionnels présents au sein de l'entreprise. À cet effet, nous offrons des places d'apprentissage et nous assurons à nos apprentis un suivi supérieur à la moyenne. Si nous ne sommes pas en

Un classement des parlementaires révèle l'intérêt que suscitent les TIC à la Chambre

Les jeunes politiciens de Suisse alémanique manifestent le plus grand intérêt pour les questions informatiques. C'est la conclusion d'une évaluation des parlementaires menée par Swico, à laquelle ont pris part près de 400 candidates et candidats au Conseil national. Outre les sujets liés à l'informatique tels que la loi sur les services de renseignement, la protection des données ou la neutralité des réseaux, les sondés ont aussi été interrogés sur des dossiers plus généraux mais importants pour l'industrie tels que l'initiative «Contre l'immigration de masse» ou la Stratégie énergétique 2050. L'attitude générale des candidats par rapport aux questions économiques a également été évaluée. Les candidats du PLR, du pvl, de l'UDC et des Verts ont pris la tête du classement.



Gregori Schmid, jeune vert/libéral zurichois, est arrivé en première position. Il nous explique pourquoi les TIC ne sauraient faire défaut en politique.

Selon vous, dans quelle mesure les TIC ont-elles un rôle à jouer en politique?

La numérisation de notre monde progresse rapidement et des questions telles que la protection des données et la cybercriminalité sont plus que jamais d'actualité. La politique est donc tenue de créer les conditions-cadres nécessaires, pour la liberté comme pour la sécurité. Il est toujours très délicat de tracer la frontière entre les deux, raison pour laquelle il est extrêmement important d'opérer selon une procédure réfléchie et pertinente. Les solutions ne se trouvent en tout cas pas dans les extrêmes, qu'il s'agisse de la transparence absolue dépeinte dans «1984» de George Orwell ou, à l'inverse,

d'une protection des données à toute épreuve susceptible de faciliter la criminalité.

Selon vous, pourquoi de nombreux politiciens sous-estiment-ils l'importance des questions liées à l'informatique et ne s'impliquent pas suffisamment dans ce domaine?

Il y a plusieurs raisons à cela. Pour de nombreux politiciens et électeurs des milieux conservateurs, comme pour les personnes d'un certain âge, les thèmes liés à l'informatique sont perçus comme nouveaux et inconnus. C'est pourquoi, dans l'ensemble, soit ils ne s'attardent guère sur ces questions, car cela leur demanderait beaucoup d'efforts de les étudier de manière approfondie, soit ils les abordent avec une attitude plutôt défensive, car ils appréhendent des dangers inconnus. Mais le système de lobbying est également en cause. Ce sont les secteurs qui ont le lobby le plus grand et le plus

bryant qui obtiennent la plus grande attention du Parlement et, à l'heure actuelle, il s'agit surtout des agriculteurs, et non des représentants des TIC. Par ailleurs, il est toujours plus facile de rejeter quelque chose avec des mots simples que de se familiariser à un thème plus ou moins complexe et d'en discuter avec des arguments fondés.

D'un point de vue politique, de quoi aurait-on besoin pour créer un contexte plus favorable aux thèmes liés aux TIC?

Une communication plus proactive. Nombreuses sont les personnes qui ne savent même pas ce que «TIC» signifie, et encore moins à quel point ces questions sont importantes dans notre vie quotidienne. Celles-ci doivent être abordées davantage par les politiciens portés sur les TIC et par Swico, afin de les rendre claires, simples et accessibles à tout le monde. Il n'y a qu'ainsi que le sujet des TIC retiendra davantage l'attention du public et donc des milieux politiques. Pour acquérir une plus grande influence au Parlement, il est nécessaire de renforcer le travail de lobbying. Sans cela, les choses n'avancent plus beaucoup à Berne actuellement.

À 20 ans, vous êtes un politicien très jeune. Pensez-vous que l'âge ait un impact majeur sur l'intérêt pour les TIC? Et, si oui, comment cela se manifeste-t-il?

Ma génération a grandi avec Facebook, Twitter et des smartphones connectés à internet. Cela a beaucoup contribué à développer notre intérêt et notre capacité à recourir aux technologies de l'information et de la communication, du moins cela a été le cas pour moi et nombreux de mes amis. Il convient cependant de souligner deux points. Premièrement, la jeunesse n'est pas forcément synonyme d'un intérêt réel pour les thèmes liés aux TIC. Les technologies existent et on s'en sert, mais, souvent, on ne cherche pas à aller plus loin. Les dirigeants qui siègent à Berne ou dans les conseils d'administration des entreprises font déjà bien leur

travail, alors pourquoi devraient-ils y prêter une attention particulière? Deuxièmement, l'âge ne constitue pas un critère d'exclusion pour s'intéresser aux TIC. Même dans les maisons de retraite, on trouve maintenant des personnes ravies de profiter de leur tablette et du wifi pour pouvoir skyper occasionnellement leurs enfants et leurs petits-enfants à travers le monde. Et à partir du moment où on crée un contact avec le monde moderne des TIC, la possibilité qu'un intérêt plus profond se développe apparaît également. Cet intérêt potentiel pour le domaine des TIC est actuellement beaucoup plus élevé qu'on ne le croit, et ce dans toutes les tranches d'âge!

Percevez-vous également certains aspects critiques par rapport à la numérisation en politique et dans la vie en général?

Comme beaucoup de choses dans la vie, la numérisation présente des avantages et des inconvénients. Parmi ces derniers, on peut citer en premier lieu la baisse des inhibitions sur internet: lors d'une discussion en ligne, il est beaucoup plus facile d'offenser, voire d'agresser directement les autres, que dans la vie réelle, ce qui rend le harcèlement, les insultes et le discours haineux plus faciles à proférer pour les utilisateurs, car ils n'ont plus à affronter le regard de l'autre. En appliquant nos lois, nous devons veiller à ce qu'internet ne devienne pas un espace entièrement dénué de règles, mais que certaines limites y soient maintenues. Comme dans la vraie vie. Pour cela, il n'y a pas besoin de créer de nouvelles lois spécifiques, il suffit d'appliquer la législation actuelle de manière cohérente et de sensibiliser la population à cette problématique. Je pense ici notamment aux écoles, avec des méthodes adaptées selon l'âge des élèves

Pour de nombreuses personnes, des événements tels que les attentats commis à Paris justifient que la surveillance prime sur la protection de la vie privée (mots-clés: LRens et LSCPT). Quelle est votre analyse de la situation? Voyez-vous des solutions potentielles?

Aujourd'hui, la France fait déjà partie des pays les plus surveillés au monde. Or, les attentats de Paris ont démontré que renforcer la surveillance au détriment de la protection de la personnalité ne constitue

pas une solution adéquate. On peut lutter contre la criminalité, mais on ne pourra jamais l'empêcher complètement, malgré une surveillance illimitée ou quelque moyen que ce soit. Outre le terrorisme, il faut s'attaquer aux causes de celui-ci. La ségrégation sociale et religieuse, ainsi que des agitateurs politiques sont actuellement les principaux moteurs du terrorisme. Il existe bien entendu encore d'autres causes, mais celles-ci sont à mon sens les plus élémentaires. En Suisse, ni la ségrégation sociale, ni l'agitation politique ne représentent des problèmes aussi graves qu'en France ou au Moyen-Orient par exemple, c'est pourquoi notre société se trouve beaucoup moins exposée à de tels dangers. Nous ne devons pas sombrer dans la stigmatisation ni dans une surveillance illimitée, car cela ne ferait qu'aggraver le problème sans contribuer réellement à notre sécurité.

En tant que jeune politicien, il n'est pas facile de s'imposer face aux «poids lourds» de la politique. Pensez-vous tout de même que la Suisse offre suffisamment de chances aux jeunes qui s'intéressent à la politique reste-t-il du chemin à faire dans ce domaine?

Cela dépend où les jeunes souhaitent s'engager. Dans les partis, cela varie beaucoup: certains relèguent les jeunes à leur section jeunesse, où il peuvent s'exercer en format «miniature» et faire plus ou moins ce qu'ils veulent, sans pouvoir toutefois réellement changer les choses. D'autres proposent un plus grand soutien à leurs jeunes membres en leur permettant de s'engager à l'intérieur comme à l'extérieur du parti. Chez les vert'libéraux, l'âge ne joue pas un rôle déterminant, tout dépend de la personne. C'est le degré d'implication qui fait pencher la balance plutôt que l'âge. Ma campagne pour être élu membre de la CVC dans la commune de Fällanden en 2014 a été soutenue par la section vert'libérale, au même titre que celle de notre conseillère communale Maia Ernst. Le fait que je n'aie eu que 19 ans à l'époque n'a dérangé personne au sein du parti. Cela a porté ses fruits: j'ai

été élu en fin de compte. Cependant, dans l'ensemble, je pense que l'on devrait prêter davantage d'attention aux jeunes en Suisse. Ils ne font peut-être pas autant de bruit que certains vétérans à Berne, mais ils ont eux aussi leurs propres opinions et aspirations politiques. Il reste encore beaucoup à accomplir pour mieux intégrer les jeunes. Cela devrait représenter une priorité pour tous les partis et groupes d'intérêt, même si certains ont plus à faire en la matière que d'autres.

Constatez-vous des problèmes dans le système politique suisse? Si oui, quels sont-ils et quelles sont les améliorations possibles?

Nous nous félicitons constamment d'être un pays si libre et démocratique. Nous nous laissons toutefois aveugler par cela. Par exemple, notre système électoral fausse la représentation proportionnelle. Suite aux élections de 2011, les vert'libéraux étaient proportionnellement surreprésentés au Conseil national, comme c'est le cas de l'UDC depuis les élections de 2015. Une réforme du système électoral serait donc nécessaire. L'excès de règles et d'administration constitue un autre exemple. De la Constitution fédérale aux règlements communaux, les articles contradictoires (et la bureaucratie) ralentissent l'ensemble du système, qui risque à terme de se trouver complètement paralysé. Nous devons également agir à ce niveau-là. Il faut alléger le système administratif et clarifier notre droit. Cela représente bien entendu un travail immense, que je ne saurais minimiser, mais si nous ne nous attaquons pas à ces problèmes, nous risquons d'étouffer complètement notre démocratie et toutes ses possibilités d'avenir. ■



Gregori Schmid (20) est membre du parti vert'libéral du canton de Zurich depuis 2011.

Comités spécialisés de Swico: l'expertise combinée des adhérents

L'expertise des organes spécialisés est au cœur du travail de l'association; ceux-ci représentent les adhérents et garantissent que leurs intérêts soient défendus à grande échelle.

Groupes d'intérêt (GI)	Cercles
Consumer Electronics	Communication
Eurocloud Swiss	Ressources humaines
ICT Business & Innovation	Droit de l'informatique
Imaging.ch	Affaires réglementaires
Imaging, Printing, Finishing	Service Management
Sécurité des informations	
Logiciels, prestations informatiques et conseil	

AFSM

En 2015, l'Association for Services Management (AFSM) s'est réunie chaque trimestre. À la fin de l'année, ses membres ont décidé à l'unanimité de quitter l'association faitière européenne CFSMI et de dissoudre l'AFSM. Depuis le 1er janvier 2016, ce domaine est géré par le nouveau cercle nommé Services Management, qui est désormais entièrement intégré à Swico.

Le prix récompensant le meilleur Service Manager de l'année a donc été décerné pour la dernière fois par l'AFSM. En 2015, cette distinction a honoré Thomas Dinkel, Country Manager chez Hemmers-



Thomas Dinkel est Service Manager 2015

bach Switzerland AG. Monsieur Dinkel est à la tête de la succursale suisse de ce fournisseur d'infrastructures informatiques comptant 60 collaborateurs. Au total, il a accumulé 20 ans d'expérience dans le secteur des services, non seulement chez des fournisseurs de TIC de renom, mais aussi auprès d'entreprises utilisatrices de TIC telles qu'UBS ou Swiss Re.

Communication

La réunion inaugurale de ce nouveau cercle créé fin 2015 a donné l'occasion à tous les responsables de la communication et/ou du marketing dans les entreprises membres de Swico de se rencontrer pour la première fois.

Consumer Electronics

Organisée à midi sur la question «où va le commerce spécialisé?», la rencontre annuelle de ce cercle a accueilli Bruno Schoellkopf, président de VSRT, comme invité d'honneur. L'avenir des salons consacrés à l'électronique grand public a été débattu dans le cadre d'un atelier.

EuroCloud Swiss

En 2015, les activités se sont concentrées sur les Swiss Cloud Awards ainsi que sur les Euro Cloud Star Audits (ECSA), qui seront proposés pour la première fois dans toute la Suisse à partir de 2017. Fait marquant: Swiss Cloud Computing, membre

de EuroCloud Swiss, a remporté le prix EuroCloud Europe dans la catégorie «Best Cloud Transformations Method».

Ressources humaines

En 2015, les responsables du personnel se sont principalement penchés sur la question de l'enregistrement du temps de travail et ses développements actuels. La question de la disponibilité permanente s'est également trouvée au cœur des débats cette année.

ICT Business & Innovation

Ce GI s'est occupé en priorité des marchés publics de la Confédération et des travailleurs âgés de plus de 45 ans. Peter Neuenschwander, avocat associé chez Suffert, Neuenschwander & Partner, et Nils Brown, partenaire à l'Institut d'études économiques de Bâle (IWSB), ont été invités en tant qu'experts.

Imaging, Printing, Finishing

Les réunions ont été consacrées en priorité à la situation économique générale, notamment à l'abolition du taux-plancher avec l'euro et à ses répercussions sur le secteur.

Imaging.ch

Cette année a été placée sous le signe des réseaux sociaux, avec la conférence de Peter Erni, social media manager chez Mammut, à l'occasion de la rencontre des adhérents. Cet événement comptait également Maximilian Münch, photographe et expert sur Instagram, parmi ses invités.

Sécurité des informations

Dernier né des comités spécialisés de Swico, ce GI a vu le jour à l'automne 2015. Son travail s'est concentré pour l'instant sur l'Internet des objets et les développements politiques en rapport avec la LRENS et la LSCPT.

Droit de l'informatique

Les développements et les défis actuels passés au crible des experts en droit: ce

comité se tient à disposition de l'association pour offrir les vérifications et les conseils nécessaires.

Affaires réglementaires

La gestion des enjeux de Swico et les développements réglementaires dans le champ d'action de Swico sont régulièrement au cœur de ces réunions d'experts.

Logiciels, prestations informatiques et du conseil

Le débat sur les quotas de permis L a été à l'origine de la brochure de Swico concernant la loi sur les travailleurs détachés, la carte d'identité électronique (eID) et la SuisseID. ■

Un argument convaincant en faveur de l'adhésion

Pour les nouveaux adhérents, une orientation claire vers les fournisseurs de TIC s'est avérée être un argument décisif en faveur de l'association: son travail ne peut jamais faire l'objet d'un conflit d'intérêt, puisqu'il est toujours accompli du point de vue des fournisseurs de TIC. Les comités spécialisés représentent un élément essentiel de ce travail. Les connaissances qui convergent dans l'association créent des services personnalisés profitant directement à nos adhérents. Afin que la structure des comités spécialisés soit représentative de l'industrie, elle est constamment renforcée. Cette expansion thématique s'illustre notamment par la création récente du groupe d'intérêt (GI) Sécurité des informations. Dans un premier temps, il a fallu identifier le «vide» qui subsistait dans notre base d'adhérents en matière de sécurité informatique, puis obtenir l'adhésion d'une bonne douzaine d'entreprises actives dans ce domaine (producteurs, distributeurs, fournisseurs de services) pour pouvoir enfin créer le GI Sécurité des informations. L'expertise de ce GI pourra désormais favoriser l'adhésion d'autres fournisseurs de sécurité informatique sur le marché suisse. ■

La protection de la santé s'applique aussi à l'esprit

La solution proposée par Swico en matière de sécurité professionnelle et de protection de la santé dans le secteur des TIC a permis de réduire continuellement les accidents professionnels. Néanmoins, le nombre total de jours d'absence augmente d'année en année. La raison? Un nombre croissant d'absences est dû à des maladies physiques ou mentales. Les cas d'épuisement, de harcèlement moral ou sexuel ne sont certes plus passés sous silence, mais ils n'en restent pas moins délicats à aborder. La prévention des risques psychosociaux fait également partie de la sécurité au travail et de la protection de la santé, ce qui la rend légalement obligatoire pour l'employeur. Il s'agit d'une question complexe, impliquant des responsabilités tant pour les salariés que pour les employeurs. Alors que les salariés sont responsables de leur personne avant tout, l'employeur est contraint par la loi de prendre des mesures pour protéger la santé psychique de ses collaborateurs. La solution proposée à l'industrie par Swico guide les entreprises

rattachées, que cela soit pour élaborer du matériel d'information à l'intention de la direction comme des collaborateurs, des règlements modèles, des listes de vérification ou des formations continues destinées aux responsables de la sécurité au travail.

En outre, la solution de Swico propose désormais deux services supplémentaires à ses adhérents:

- Un point de contact professionnel en coopération avec le centre AEH pour la médecine du travail, l'ergonomie et l'hygiène. Celui-ci prodigue des conseils neutres et indépendants aux collaborateurs aux prises avec des questions liées à l'intégrité personnelle et aux tensions psychiques.
- La formation de personnes de confiance au sein de l'entreprise: avec l'approche adaptée et des personnes de confiance formées à l'interne, l'entreprise remplit ses obligations légales en matière de protection de l'intégrité personnelle. ■

Tarifs de prélèvement des droits d'auteur négociés avec succès

Sous l'égide de Pierre Muckly, vice-président de Swico, de nouvelles négociations collectives quant au prélèvement des droits d'auteur se sont tenues cette année avec les sociétés de gestion. La redevance sur les supports de stockage numériques tels que les puces ou les disques durs com-

pris dans les appareils d'enregistrement audio et audiovisuels (GT4D) a été renégociée et assurée jusqu'à fin 2016. Dans l'intérêt des adhérents de Swico, le tarif a pu être réduit jusqu'à 50 pour cent. ■

Effet de signal

Assemblée générale, 6 mai 2015, Kaufleuten, Zurich

En approuvant le code de déontologie de Swico, les membres ont envoyé un signal fort, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'industrie. Un moment déjà presque historique.

► Qui a oublié de prévenir Jean-Jacques Suter? Au comité directeur de Swico, on porte une cravate bleue. Alain Gut, IBM, Jean-Jacques Suter, Sage, Adrian Müller, HP Suisse, Stefan Metzger, Cognizant, Arno Zindel, Canon (d. g. à d.)



▲ Avant de papoter autour de l'apéro, le plat de résistance: Jean-Marc Hensch, directeur général de Swico (g.), s'entretient avec Heinz Karrer, président d'economiesuisse.



◀ Encouragement de la relève avec le sourire: Mariangela Logozzo, administration de Swico Recycling, et Mattia Bettoja, stagiaire chez Swico



▲ Si Swico était un élément, celui-ci posséderait sans doute des propriétés de liaison exceptionnelles: Martin Schnider, Hitachi Data Systems, Remo Rossi, NetApp, Christian Güller, NetApp, Daniel Oberholzer et Christos Koutidis, tous deux de Hitachi Data Systems (d. g à d.)

Tous les clignotants sont au vert

7^e championnat de golf de Swico,

20 août 2015, Golfclub Schloss Goldenberg

Sous un soleil radieux, une cinquantaine de golfeuses et de golfeurs du secteur des TIC ont enchaîné les exploits sur le green



▲ Réseauter dans la verdure: Roger Rindlisbacher, Freestaar-Informatik, Eric Krappf, Wipro, et Andreas Knöpfli, président de Swico (d. g. à d.).



▲ Il faut parfois soulever un peu de poussière pour se tirer habilement d'une situation délicate: Stefan Meyer, ProLicense.

Éco-logique

Greenforum, 23 juin 2015, Haute école technique de Rapperswil

Pour le recyclage comme pour tant d'autres choses, la simplicité est parfois la clé du succès. La rencontre annuelle de la communauté suisse du recyclage a montré quand et pourquoi.

▼ *Le Greenforum est suivi avec attention par Andreas Röthlisberger, président de SENS.*



▲ *Message reçu cinq sur cinq: Dennis Lackovic, CFO de Swico (g.) discute avec Sven Dunckel, upc cablecom.*



◀ *La certification ISO est-elle aussi disponible sous forme d'app? Eric Hubacher, Swico Recycling Board (g.) et Hansrudolf Amsler, consultant*

Promotion de la relève

ICTskills 2015, 8 -10 septembre 2015, Hauptbahnhof Zürich

Engagement à toute épreuve pour l'industrie des TIC: Christian Grasser, directeur général d'asut (g.), et Giancarlo Palmisani, membre de la direction de Swico, assurent une promotion dynamique pour ICTskills 2015.



Une année «calme»?

Certaines années se terminent sur des questions: avons-nous réussi à avancer? Qu'avons-nous obtenu qui sorte de l'ordinaire? 2015 s'est certainement inscrite dans cette catégorie, car le plus grand projet de Swico n'a pas encore abouti: en 2017, nous souhaitons procéder à des réformes essentielles de notre système à plusieurs niveaux et renégocier tous les contrats à ce moment-là, si possible en parallèle avec les systèmes de reprise partenaires SENS et SLRS.

En vue des appels d'offres prévus en 2017, le Swico Recycling Board a beaucoup réfléchi au cours de l'année sous revue afin de fournir à l'association le cadre nécessaire à la mise en œuvre concrète et au dialogue avec les différents groupes de référence. La séance d'automne à huis-clos a permis de clarifier plusieurs aspects, même si ces bases ne sont pas encore assez solides pour pouvoir en révéler davantage.

Une étude révélatrice sur «l'îlot de cherté»

Il y a en tout cas un de nos projets qui a suscité beaucoup d'intérêt dans le secteur. En automne 2015, nous avons publié une étude, menée en collaboration avec d'autres systèmes, sur «l'îlot de cherté suisse» («Cost Efficiency of WEEE Producer Responsibility Organisations: Switzerland vs. selected European Countries»). Nous avons mandaté la société de conseil SOFIES pour calculer le total des coûts du système suisse puis le comparer avec les coûts en Allemagne, en France, en Hollande et en Suède, ce qui permettrait notamment d'identifier les facteurs de coût à améliorer.

Une telle comparaison avec d'autres pays n'est pas courante, mais le cadre réglementaire et les structures diffèrent considérablement d'un pays à l'autre et de nombreuses données sont pratiquement

inaccessibles. Grâce aux échanges directs que nous entretenons avec certains systèmes étrangers dans le cadre du WEEE Forum, nous avons toutefois été en mesure d'établir des comparaisons pertinentes.

Les deux principales recommandations indiquent qu'il faut bien séparer les coûts du recyclage de la collecte des matériaux pour des pratiques transparentes, et qu'il faut continuer à développer et à optimiser le modèle d'indexation. L'étude a par ailleurs révélé que près de 15% des coûts de recyclage ne sont pas justifiables du premier coup par rapport à la situation à l'étranger, une imprécision qu'il faudra garder à l'esprit lors de futures négociations des prix. ■

Renard, gazelle ou hamster?

Les habitudes des Suisses en matière de recyclage de téléphones mobiles

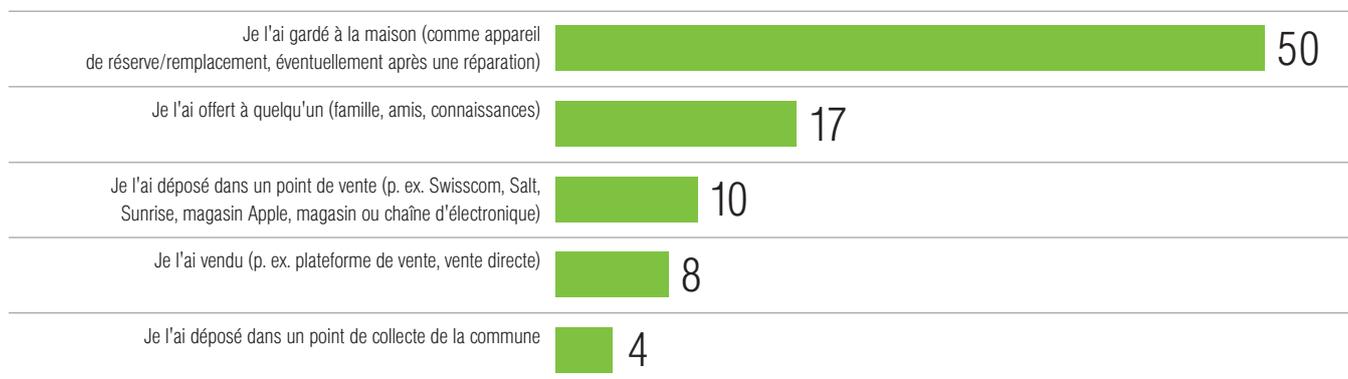
La Suisse fait non seulement figure de pionnière et d'exemple en matière de recyclage d'appareils électroniques: avec son taux de récupération atteignant jusqu'à 95 pour cent, elle est en tête des classements mondiaux. Il reste cependant du potentiel d'amélioration dans certains comportements. Lorsqu'il s'agit de téléphones portables, la population suisse se montre en effet moins enthousiaste pour le recyclage: seuls 20 pour cent des appareils usagés sont déposés pour être recyclés.

Une étude représentative mandatée par Swico fait la lumière sur l'attitude des Suisses par rapport au recyclage de téléphones mobiles. Même si la situation pourrait être meilleure, tout n'est pas à déplorer. La grande majorité des personnes interrogées connaît un ou plusieurs des moyens d'élimination à disposition. Seules 11 pour cent d'entre elles ont encore tout à découvrir dans ce domaine.

Connaître est une chose, utiliser en est une autre. La moitié des propriétaires de téléphones portables choisissent de conserver leur ancien dispositif à la maison lorsqu'ils en changent, alors qu'un sur cinq en fait cadeau à quelqu'un d'autre. Près d'un sur dix souhaite en tirer profit en le vendant, alors qu'environ un quart d'entre eux s'en défait dans les règles de l'art en remettant son appareil dans la chaîne du recyclage.

Moyen d'élimination choisi

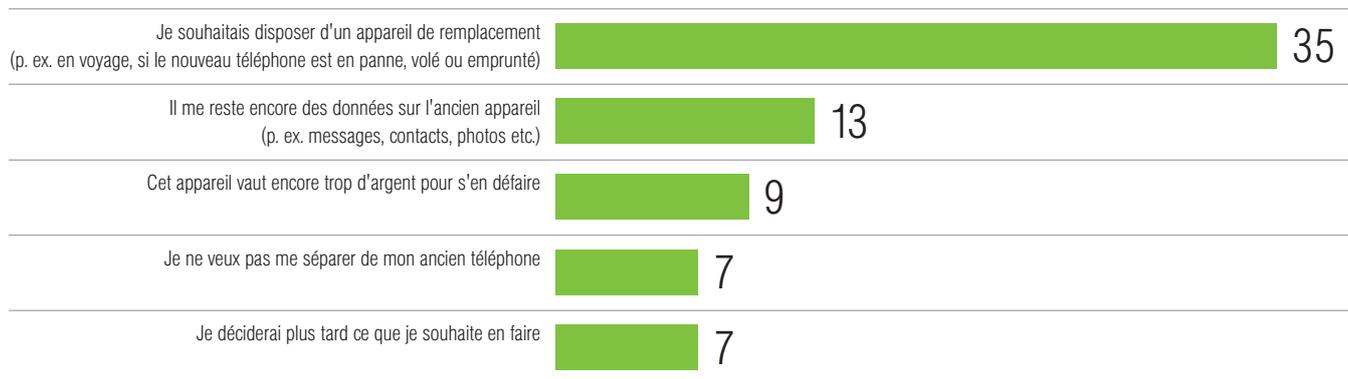
La moitié des personnes possédant un téléphone portable conservent leur ancien appareil à la maison.



Près d'un tiers des téléphones mobiles usagés restent à la maison le jour où ils sont relégués au rôle d'appareils de rechange. Mais les données qu'ils contiennent ou l'attachement émotionnel de leur propriétaire expliquent aussi parfois leur conservation. Une personne sur dix ne souhaite pas s'en séparer car elle considère simplement sa valeur encore trop élevée.

Raisons poussant les usagers à garder leur ancien téléphone

La plupart des utilisateurs de téléphones mobiles conservent leur ancien modèle afin de disposer d'un appareil de remplacement.



Quel est votre comportement en matière de recyclage de téléphones mobiles?



Le saint-bernard: connaît la valeur de l'appareil, raison pour laquelle il veut pas le jeter, ni toutefois en tirer profit. L'offrir ou le garder en réserve constituent ses options favorites.



L'écureuil: conserve l'appareil pour son propre usage ou s'assure qu'il soit recyclé dans le respect de l'environnement. Il n'envisage pas d'en faire cadeau ou don à quelqu'un d'autre.



Le renard: souhaite si possible vendre son ancien téléphone. S'il ne peut en tirer profit, il préfère alors le garder comme appareil de remplacement.



Le hamster: conserve l'appareil par principe, que cela soit en réserve ou simplement pour le plaisir, car le hamster n'aime pas se séparer des objets.



La gazelle: Recycler selon les règles, offrir ou faire un don, la gazelle n'est pas difficile. Tout ce qui compte, c'est de se débarrasser de l'ancien appareil.

Les batteries au lithium dans les appareils électroniques

En Suisse, le traitement d'appareils électroniques comportant du lithium est soumis à des règles juridiquement contraignantes et est régi par l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Depuis 2013, la collecte en vrac d'appareils électroniques usagés n'est plus autorisée selon les dispositions de l'ARD. Selon l'accord, ce sont avant tout les expéditeurs, les chargeurs, les conditionneurs et les transporteurs qui ont la responsabilité de respecter ces dispositions.

D'un point de vue juridique, les systèmes de reprise n'assument cependant aucune responsabilité en la matière. Swico Recycling se tient donc à disposition pour

conseiller les centres de ramassage affiliés et se positionne en faveur de solutions uniformes, conformes à la loi et pratiques. ■



Batterie au lithium défectueuse dans un téléphone mobile: lors d'une collecte en vrac, le danger d'explosion et d'incendie se multiplie. Source: Sorec

Pas de copier-coller

L'exercice 2015 ressemble à s'y méprendre à celui qui l'a précédé: Les différences sont mineures, que cela soit au niveau du nombre de signataires de la convention, de la part des différents groupes de produits ou des systèmes de collecte, mais également des recettes provenant du prélèvement des taxes de recyclage.

Il y a toutefois un domaine dans lequel les différences sont claires (et douloureuses): le prix des matières premières a une nouvelle fois chuté, alors que les indemnités indexées de recyclage facturées à nos partenaires de recyclage ont grimpé en flèche. Ces phénomènes se sont encore vus accentués par l'abolition du taux plancher avec l'euro par la Banque nationale en janvier 2015. Étant donné que deux tiers des indices sont facturés en euros, le prix des matières premières s'est encore effondré d'environ 10 pour cent supplémentaires en raison de la valeur du franc suisse.

En raison des paiements élevés exigés à nos partenaires de recyclage, l'exercice 2015 s'est achevé sur un déficit de 1,5 mio. de francs suisses. Grâce à la gestion habile (et prudente) de Swico Recycling dans tous les domaines, mais également à l'ajournement de certains projets, le système de collecte a réussi à faire face à ces dépenses contractuelles plus élevées que d'habitude.

Concernant les obligations latentes d'élimination des différents fonds de Swico Recycling, il reste des réserves à hauteur de 38,4 mio. CHF, ce qui permettrait d'assurer l'exploitation du système pendant 15 mois. Toutes les valeurs sont comprises dans la fourchette cible définie par le Swico Recycling Board.

Bienvenue au Swico Recycling Board

Edwin Duss, responsable de la logistique chez ALSO, et Siegfried Dewaldt, Social Environmental Responsibility Country Manager DACH (Allemagne, Suisse et Autriche) chez HP, ont intégré le Swico Recycling Board, à savoir le comité directeur de Swico Recycling.



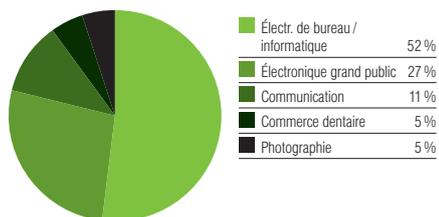
Edwin Duss travaille comme responsable logistique chez ALSO Suisse depuis 1998. Dans le cadre de cette fonction, il dirige notamment les départements de logistique des marchandises, du centre de service ainsi que de technique d'exploitation et est responsable des processus logistiques transfrontaliers, de leur normalisation et de leur développement continu. Edwin Duss succède à Désirée Dula, qui représentait la société ALSO au Swico Recycling Board auparavant.



Siegfried Dewaldt a occupé diverses fonctions au sein de Hewlett-Packard au cours de son engagement de plus de 30 ans. Depuis août 2015, il œuvre en tant que Social Environmental Responsibility Country Manager pour la région dite DACH, qui comprend l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche. Au Swico Recycling Board, Siegfried Dewaldt succède à Michael Kaminski-Nissen, qui a pris sa retraite après 30 ans de service chez HP.

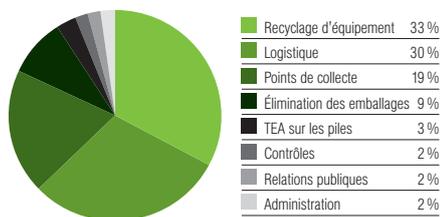
Signataires de la convention

Par secteur

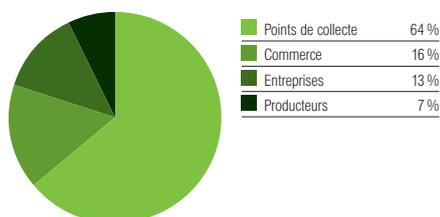


Répartition des coûts

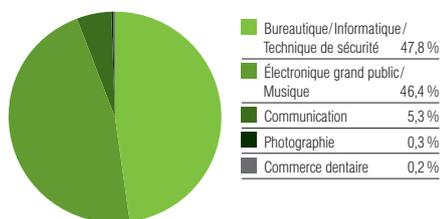
Charges en % de l'ensemble des coûts



Provenance de la marchandise



Quantités selon les secteurs



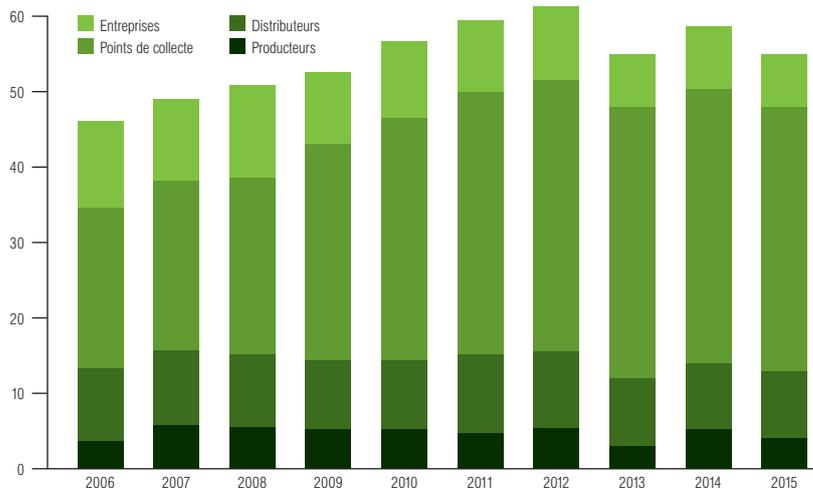
Chiffres clés 2015

(en milliers de CHF)

Revenu de la TAR des signataires A	6 750
Revenu de la TAR des signataires B	22 698
Actifs	46 449
Obligation d'élimination latente	38 410

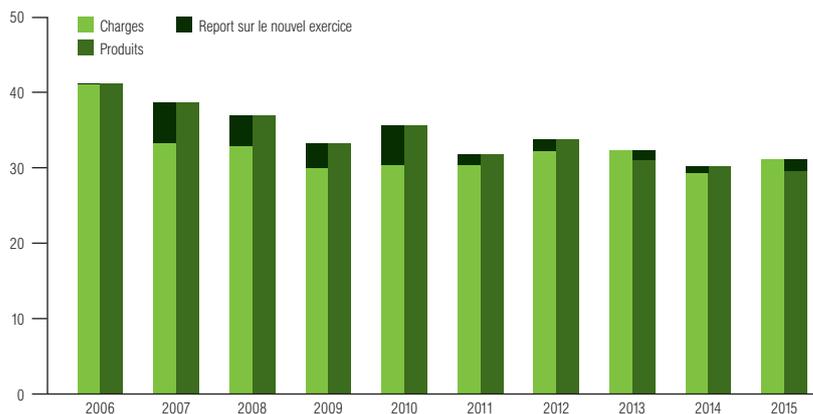
Quantités et catégories

(Quantités collectées par tranches de 1000 tonnes. Quantité totale en 2015: 54 721 tonnes)



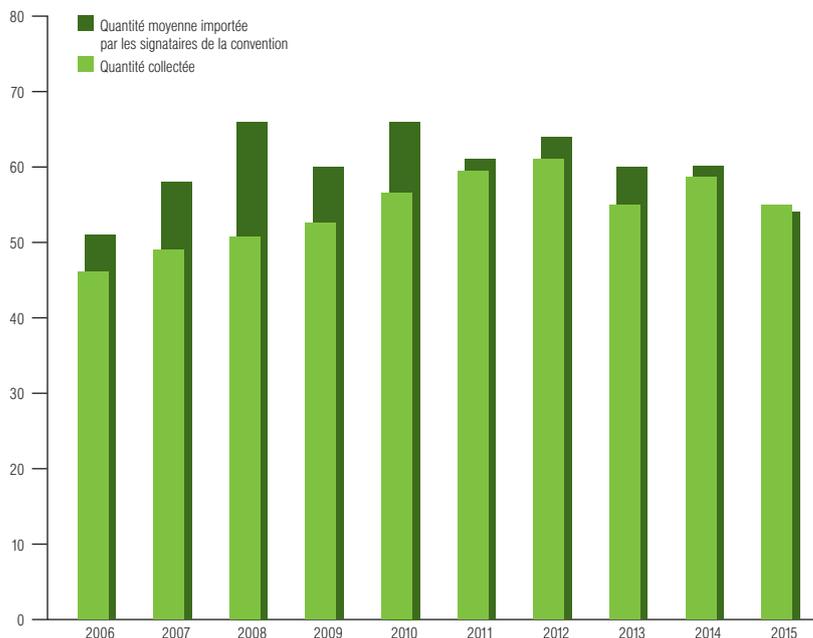
Charges et produits

(en mio CHF. Charges 2015: 31,1 / Produits 2015: 29,6)



Taux de recyclage

(Quantités collectées par tranches de 1000 tonnes)



Organes et comités*

Comité directeur

Andreas Knöpfli, Peakteq S.A.R.L., président
 Pierre Muckly, MpConseil S.A.R.L., vice-président
 Marco Dottarelli, Equinix (Switzerland) S.A.R.L.
 Urs Fischer, Panasonic Marketing Europe S.A.R.L.
 Markus Gröninger, B-Source SA
 Alain Gut, IBM Suisse SA
 Stephan Koller, Agfa Graphics Switzerland SA
 Stefan Metzger, Cognizant Technology Solutions SA
 Adrian Müller, Hewlett-Packard (Suisse) S.A.R.L.
 Jean-Jacques Suter, Sage Suisse SA
 Ruedi Wipf, Consor SA
 Arno Zindel, Canon (Suisse) SA

Commission pour l'environnement

Jean-Marc Hensch, Swico, président
 Siegfried Dewaldt, HP
 Arnold Distel, Media Saturn Management SA
 Edwin Duss, ALSO Suisse SA
 Stefan Hildebrand, Novis Electronics SA
 Eric Hubacher, ESAG SA
 Martin Kathriner, Samsung Electronics Switzerland S.A.R.L.
 Roger Keller, upc cablecom S.A.R.L.
 Brigitte Baldegger Schmieder, Canon (Suisse) SA
 Christoph Schweizer, Xerox SA
 Hans Walker, IBM Suisse SA

Sous-commission UE

Beda Grischott, Sony Europe Limited, présidente

Sous-commission télécommunications

Roger Keller, upc cablecom S.A.R.L., président

Sous-commission bureautique/informatique

Christoph Schweizer, Xerox SA, président

Commission sécurité au travail

Anita Müller, Swico, présidente

Commission Droit de l'informatique

Peter K. Neuenschwander, Suffert Neuenschwander & Partner, président

GI Consumer Electronics

Urs Fischer, Panasonic Marketing Europe S.A.R.L., président

GI EuroCloud Swiss

Heinz Dill, CBusiness Services S.A.R.L., président

GI ICT Business & Innovation

Jean-Jacques Suter, Sage Suisse SA, président

GI imaging.ch

Arno Zindel, Canon (Suisse) SA, président

GI Imaging, Printing, Finishing

Pierre Muckly, MpConseil S.A.R.L., président

GI Sécurité des informations

Giancarlo Palmisani, Swico, président a.i.

GI Logiciels, prestations informatiques et du conseil

Alain Gut, IBM Suisse SA, président

AFSM

Erwin Zollinger, Toshiba Medical Systems SA, président

Cercle Communication

Anna-Katharina Keller, Swico, présidente a. i.

Cercle Ressources humaines

Andreas Gnepf, IBM Switzerland Ltd, président

Cercle Affaires réglementaires

Jean-Marc Hensch, Swico, président

Organe de révision

Ernst & Young

* État au 31.12.15, les membres des comités sont mentionnés sur Internet.

Collaborateurs

Jean-Marc Hensch, directeur général
 Dennis Lackovic, CFO, membre de la direction
 Giancarlo Palmisani, responsable des prestations de l'association / membre de la direction
 Mattia Bettoja, stagiaire
 Roger Gnos, responsable du contrôle technique
 Christa Hofmann, Head Legal & Public Affairs
 Anna-Katharina Keller, directrice de la communication
 Lara König, chargée de projet
 Mariangela Logozzo, administration
 Anita Müller, responsable de la sécurité au travail
 Giuseppe Sampietro, responsable de l'énergie
 Marcel Vogel, spécialiste en affaires réglementaires
 Stephan Vollmer, CIO, Head of Administration
 Martin Zuppinger, contrôle technique en Suisse romande

Affiliations

Swico fait partie des organisations suivantes:

- BITKOM
- Fédération des utilisateurs de droits d'auteurs et voisins (DUN)
- Digitaleurope
- economiesuisse
- agence-énergie-appareils électriques (eae)
- ICTswitzerland
- IT-dreamjobs.ch
- Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS)
- Union patronale suisse
- SIZ SA
- Swiss Recycling
- Les Examens fédéraux d'organisateur
- Commerce Suisse
- WEEE Forum
- WEEE Europe
- Association zurichoise des maîtres d'apprentissage en informatique (ZLI)

Personel

Départs et remerciements

Roland Habermacher, responsable de l'analyse du panier d'achat de Swico Recycling, Carmen Kälin, membre du personnel administratif, et Loredana Panaro, responsable marketing, ont quitté leurs postes. Nous les remercions de tout cœur pour leur engagement et leur adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

AGENDA 2016

- 12.5.2016 assemblée générale, Kaufleuten, Zurich
- 23.8.2016 8^e championnat de golf de Swico, Golfclub Schloss Goldenberg

Chiffres clés 2015*

Adhérents (nombre)	426
Cotisations d'adhésion (TCHF)	643
Résultat net (TCHF)	-22
Total du bilan (TCHF)	2541

* ne comprend pas les activités liées au recyclage (voir page 11)

Mentions légales

Éditeur: Swico, © 2016, Zürich

Swico

Hardturmstrasse 103
 8005 Zurich
 Téléphone + 41 44 446 90 90
 Fax + 41 44 446 90 91
 info@swico.ch
 www.swico.ch